

SDA  
55336  
/80

PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

LXXX

INAUGURATION  
DU BÂTIMENT DE L'ÉCOLE  
DE PHARMACIE (BEP)

*11 septembre 1991*



LIBRAIRIE PAYOT  
LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ  
LAUSANNE  
1991

(06)

PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

LXXX

INAUGURATION  
DU BÂTIMENT DE L'ÉCOLE  
DE PHARMACIE (BEP)

11 septembre 1991



BIBLIOTHÈQUE CANTONALE  
ET UNIVERSITAIRE LAUSANNE

- 5. MAR. 1992

ECHANGÉ

SDA 55336/80

LIBRAIRIE PAYOT  
LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ

LAUSANNE

1991

BCU - Lausanne

1094891784

147 2464

## TABLE DES MATIÈRES

|  |    |
|--|----|
| Allocution de M. Roger Givel, président du Comité directeur<br>du Bureau de construction de l'Université de Lausanne<br>à Dorigny (B.U.D) .....      | 5  |
| Allocution de M. Pierre Ducrey, recteur .....  | 11 |
| Allocution du Professeur Heinrich Ursprung,<br>directeur du Groupement de la science et de la recherche,<br>Département fédéral de l'intérieur ..... | 15 |
| Discours de M. Pierre Cevey, conseiller d'Etat,<br>chef du Département de l'instruction publique et des cultes....                                   | 19 |



Façade est du bâtiment

Photo F. Bertin

## Allocution de M. Roger Givel

président du Comité directeur du Bureau de construction  
de l'Université de Lausanne à Dorigny (B.U.D.)

Mesdames, Messieurs

La cérémonie d'aujourd'hui marque une nouvelle étape dans le transfert de l'Université de Lausanne dans le magnifique cadre de Dorigny.

Cette œuvre de grande envergure a été engagée il y a 28 ans; soit plus que le temps d'une génération. Beaucoup de personnalités du monde politique et professoral qui y ont été associées ont quitté leurs fonctions, de même que de nombreuses volées d'étudiants qui ont vécu ce changement de site sont actuellement confrontés aux réalités de leurs carrières.

Il apparaît dès lors utile et intéressant de rappeler aux uns et de présenter aux autres les grandes lignes de l'aventure extraordinaire de Dorigny.

- 1963 - 1965:** Travaux de la commission d'étude créée par le Conseil d'Etat pour l'étude du développement de l'Université.
- Octobre 1965:** Acquisition par l'Etat de Vaud de la propriété de Dorigny.
- 1965 - 1967:** Travaux de la communauté pour la mise en valeur des terrains de Dorigny.
- Janvier 1968:** Institution par le Conseil d'Etat d'un comité directeur de trois membres chargé de réaliser l'Université de Lausanne à Dorigny. C'est l'occasion de rappeler que le Comité directeur n'a jamais été chargé des problèmes de transport et logement, et qu'il a toujours travaillé à titre bénévole.
- Mars 1968:** Transfert de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne (EPUL) à la Confédération qui a donné naissance à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL).

- Mars 1968:** Plan d'extension cantonal définissant le périmètre de la cité universitaire, soit:
- |                                       |                        |
|---------------------------------------|------------------------|
| Université                            | 745 000 m <sup>2</sup> |
| Centre sportif commun Université/EPFL | 166 000 m <sup>2</sup> |
- Répartition des zones:
- Ouest: Faculté des sciences
- Centre: Locaux communs: Rectorat et administration générale, Bibliothèque universitaire centrale, restaurants
- Est: Facultés et Ecole des sciences humaines
- Sud: Centre sportif.
- 1969:** Désignation de M. Guido Cocchi, architecte, au titre de responsable du plan directeur.
- Avril 1969 - octobre 1970:** Construction du Collège propédeutique.
- Juillet 1971 - octobre 1973:** Construction du bâtiment des sciences physiques.
- Juin 1975 - octobre 1977:** Construction du premier bâtiment des sciences humaines.
- Mai 1979 - septembre 1982:** Construction dans deux bâtiments des locaux communs abritant respectivement la Bibliothèque et les restaurants, et le Rectorat et l'administration générale.
- Janvier 1981 - octobre 1983:** Construction du bâtiment de biologie.
- Janvier 1984 - septembre 1987:** Construction du deuxième bâtiment des sciences humaines.
- Août 1988 - mars 1991:** Construction du bâtiment de l'Ecole de pharmacie.

Parallèlement, au cours des années, ont été effectués les travaux d'infrastructure (dont le caniveau technique souterrain réunissant tous les bâtiments), la construction de l'Institut suisse de droit international comparé, la création du Centre sportif commun à l'Université et à l'EPFL, la transformation de la ferme de Dorigny pour abriter les archives Jean Monnet et le Centre de recherches européennes, dirigé

par le Professeur H. Rieben et l'aménagement de la Grange en un lieu de rencontres culturelles et artistiques.

En suivant cette énumération des réalisations à Dorigny, nous constatons que le cheminement des constructions a commencé par les sciences exactes, pour passer ensuite aux sciences humaines et revenir finalement aux sciences exactes.

La prochaine étape, dont la préparation est terminée, sera la construction du bâtiment de chimie; elle sera soumise prochainement aux autorités cantonales.

Ensuite, il s'agira de loger en site propre les sciences de la terre, les mathématiques et le centre informatique qui sont installés provisoirement dans différents locaux de Dorigny.

La manifestation d'aujourd'hui a pour but d'inaugurer officiellement le bâtiment de l'Ecole de pharmacie. Après l'adoption de l'exposé des motifs par le Grand Conseil en mai 1988, les travaux commencés en août 1988 ont été achevés en mars 1991.

Ainsi a surgi un immeuble de 54 749 m<sup>3</sup>, ayant une surface brute de 10 898 m<sup>2</sup> et une surface nette de 6 288 m<sup>2</sup>.

Cette dernière est utilisée de la manière suivante:

|   |                            |
|---|----------------------------|
| direction, auditoire de 200 places,                     |                            |
| salles de séminaires, bibliothèque et locaux techniques | 2 386 m <sup>2</sup>       |
| Institut de chimie thérapeutique                        | 809 m <sup>2</sup>         |
| Institut d'analyse pharmaceutique                       | 989 m <sup>2</sup>         |
| Institut de pharmacognosie et de phytochimie            | 891 m <sup>2</sup>         |
| Institut de pharmacie galénique et de biopharmacie      | 1 213 m <sup>2</sup>       |
| <b>Total</b>  | <b>6 288 m<sup>2</sup></b> |

Son coût de construction s'établit ainsi:

|                                |            |                     |
|--------------------------------|------------|---------------------|
| bâtiment, équipement, mobilier | <b>Fr.</b> | 32 743 000.-        |
| infrastructure                 |            | 2 307 000.-         |
| inventaire                     |            | 3 200 000.-         |
| <b>Total</b>                   |            | <b>38 250 000.-</b> |

Au cours des vingt dernières années, la campagne de Dorigny a vu surgir progressivement neuf bâtiments universitaires. Le souci permanent des constructeurs a été de veiller à ce qu'ils s'articulent bien les uns par rapport aux autres, de façon qu'ils forment finalement un ensemble unitaire.

En respectant ce principe du plan directeur, mais sans sacrifier leur personnalité et leur inspiration, MM. Patrick Giorgis et Danilo Mondada, architectes, ont conçu un bâtiment de belle et vivante allure.

Ils ont été guidés par la pensée que la somme des exigences à satisfaire ne devait pas nuire à l'harmonie générale de l'édifice et que les nécessités pratiques, les servitudes fonctionnelles ne devaient pas exclure de légitimes préoccupations esthétiques. Le but recherché a été atteint.

Je vous adresse, au nom du Comité directeur et de l'architecte du BUD, à vous Messieurs ainsi qu'à vos collaborateurs, nos vives félicitations et remerciements.

Cette expression de reconnaissance s'adresse également aux ingénieurs, soit aux Bureaux Pignet + Associés, Bonnard & Gardel, Betelec S.A., Schopfer et Karakas, Charles Perrottet et Jean-Jacques Truffer. Nous exprimons aussi notre gratitude aux nombreux maîtres d'état ainsi qu'à tous leurs collaborateurs pour la part qui leur revient et pour l'excellent esprit d'équipe qui les a animés.

Une œuvre d'une longue haleine comme le transfert de l'Université de Lausanne n'aurait pas été concevable sans une collaboration constante, efficace, souvent imaginative des dirigeants de notre Université. Je suis ainsi naturellement amené à exprimer à M. Pierre Ducrey, recteur à l'urbanité souriante, ainsi qu'à Messieurs les vice-recteurs Bernard Hauck, Jean-Pierre Danthine et Fédor Bachmann l'expression de notre cordiale gratitude.

Pour être complet, je tiens à rendre hommage à mes collègues du comité directeur, MM. Antoine Hoefliger et Jean-François Thonney, qui ont mis bénévolement à disposition leurs compétences et leur dévouement, ainsi qu'à M. Guido Cocchi, architecte responsable du plan directeur, qui a assumé sa tâche avec une qualification et une élégance unanimement appréciées.

Le transfert de l'Université de Lausanne à Dorigny, soit en fait la construction d'une toute nouvelle université, est une œuvre de grande envergure qui dès le début exigea de la persévérance et de la patience.

De la persévérance de la part de nos autorités dans l'effort financier considérable à soutenir. C'est ainsi qu'au cours des années, les sommes suivantes ont été investies:

|                   |                     |
|-------------------|---------------------|
| en terrain        | 82 millions         |
| en bâtiments      | 362 millions        |
| en infrastructure | 26 millions         |
| en centre sportif | 13 millions         |
| soit au total:    | <u>483 millions</u> |

Si l'on tient compte d'une participation fédérale d'aide aux Universités, dans notre cas de 48% (à l'exception des terrains), c'est une

somme de 300 millions de francs en chiffres ronds que le canton de Vaud a investie à Dorigny.

De la patience de la part des professeurs et étudiants jusqu'à ce que chacun put y prendre place. Le transfert s'est fait sans heurts car le déménagement a été réalisé par étapes. Toute procédure accélérée se serait heurtée aux réalités du marché de la construction, aux inconvénients insupportables des trop grands chantiers, et surtout à une concentration irréaliste du budget d'investissements.

La voie choisie a été la bonne. En consentant un gros effort pour mieux loger son Université, le peuple vaudois lui a donné les moyens de réaliser son noble dessein de la formation de l'homme. Nous pouvons tous nous en réjouir.

Monsieur le chef du Département de l'instruction publique et des cultes,

C'est le moment de vous remettre symboliquement les clés du bâtiment de l'Ecole de pharmacie. Je le fais en vous exprimant notre gratitude pour la confiance que vous nous avez faite et pour l'esprit positif et clairvoyant avec lequel vous avez suivi et appuyé nos travaux.



Bibliothèque et serre

Photo F. Bertin

## Allocution de M. Pierre Ducrey

recteur

Mesdames et Messieurs,

Depuis plus de vingt ans, avec une périodicité variant de trois à quatre ans, le chef du Département de l'instruction publique et des cultes du canton de Vaud, un conseiller fédéral ou un représentant du Conseil fédéral, des représentants des législatifs fédéraux et cantonaux, les autorités universitaires, des professeurs et des étudiants se réunissent pour inaugurer un nouveau bâtiment à Dorigny. Nous nous trouvons donc aujourd'hui dans une situation classique, presque traditionnelle, quasiment normale.

Et pourtant, que de changements depuis l'inauguration du Collège propédeutique, en 1970, à Dorigny même, chez notre voisine l'EPFL, dans le paysage universitaire suisse et dans le paysage universitaire mondial! Commençons par le transfert de l'Université de Lausanne et de l'EPFL de la ville à Dorigny-Ecublens. La signification de ce transfert n'apparaît que progressivement dans la mentalité de la population: le regroupement aux portes de Lausanne du vaste ensemble d'enseignement supérieur et de recherche de pointe que constituent l'UNIL et l'EPFL est un phénomène encore trop récent pour qu'il soit pleinement compris. Ses effets ne portent leurs fruits que de manière progressive.

L'ancienne Université de Lausanne et son Ecole d'ingénieurs sont aujourd'hui en passe de devenir un institut de formation supérieure dont l'influence et le rayonnement dépassent de beaucoup la ville de Lausanne ou le canton de Vaud pour atteindre une dimension romande, nationale et internationale. Avec leurs bâtiments, dont le plus ancien a vingt ans, avec leurs équipements ultramodernes, les deux hautes écoles lausannoises sont bien placées pour affronter le XXI<sup>e</sup> siècle.

En quoi le nouveau bâtiment de l'Ecole de pharmacie va-t-il modifier les activités d'enseignement et de recherche des professeurs et des étudiants? Permettez-moi de répondre à cette question par un souvenir personnel. En 1955, je suivais les cours du Gymnase classique cantonal, à la Cité. Comme je faisais partie d'une classe où l'on étudiait le grec ancien, classes traditionnellement tranquilles et peu nombreuses,

on nous avait éloignés du bâtiment du gymnase proprement dit pour nous loger tout près de là, à la rue Vuillermet.

Notre première surprise fut de rencontrer des messieurs en blouse blanche. Nous nous demandions ce qu'ils pouvaient bien faire dans cette maison un peu vétuste, aux planchers instables et aux escaliers de bois. La réponse ne tarda pas: des vapeurs, des fumées diverses passaient devant nos fenêtres, ce qui ne nous dérangeait pas trop, du moins en hiver. En revanche, durant les chaudes journées d'été, nous ne pouvions vivre les fenêtres fermées. Nos cours étaient alors agrémentés d'odeurs aussi diverses que violentes, et pas toujours très agréables. On peut dire que ma formation classique s'est accompagnée d'une leçon pratique de chimie, ou du moins étions-nous aux premières loges pour mesurer les conséquences pour l'odorat de certaines expériences chimiques. A l'époque, nous ne songions pas trop aux dangers, jusqu'au jour où l'un de nos professeurs, pas trop rassuré, nous a dit: «Espérons qu'ils ne feront pas tout sauter!».

Ce fut mon premier contact avec l'Ecole de pharmacie de l'Université de Lausanne. Jusqu'au mois d'avril 1991, l'Ecole était dispersée en quatre localisations de la Cité, dans des bâtiments souvent vétustes, où la sécurité n'était que mal assurée, où les conditions d'enseignement et de recherche étaient plus que précaires. Les professeurs et les étudiants de l'Institut de pharmacie galénique et de biopharmacie, dans leurs caves de la rue Couvaloup, le savent bien, eux qui ne voyaient que rarement le soleil et qui devaient périodiquement éponger le sol de leurs laboratoires, inondés en cas de pluies violentes.

J'ai demandé à nos collègues les professeurs de pharmacie de bien vouloir m'indiquer, en vue de la journée d'aujourd'hui, en quoi leurs conditions de travail sont aujourd'hui modifiées.

Vous pouvez deviner leur réponse en jetant un regard autour de vous: le nouveau bâtiment de l'Ecole de pharmacie est clair, lumineux, esthétique et accueillant. Tous les usagers se félicitent de l'atmosphère qui y règne et qui favorise les contacts, les échanges. Les membres des quatre instituts, jusqu'ici dispersés en ville, se rencontrent chaque jour. De plus, ils peuvent entrer en contact avec leurs collègues de la Faculté des sciences et des autres facultés.

Il est évident que les surfaces de travail sont infiniment plus grandes, plus fonctionnelles, plus sûres aussi. La multiplication des chapelles permet l'exécution de manipulations et d'expériences dans des conditions plus sûres et plus efficaces.

Mais le nouveau bâtiment va surtout permettre une extension des activités de l'Ecole de pharmacie, dans le domaine de l'enseignement, dans celui de la recherche et dans celui de la formation continue. Le

nombre de places de travail disponible est fortement augmenté et favorise la qualité de l'enseignement. La collaboration avec l'industrie pharmaceutico-chimique s'intensifie, ouvrant la voie à de nouveaux mandats de recherche et, à la clé, au versement de financements qui permettront à leur tour l'extension des activités de recherche.

Enfin la collaboration avec la Société vaudoise de pharmacie et la Société suisse de pharmacie permet la mise sur pied d'ambitieux programmes de formation continue. En résumé, l'atmosphère au sein du bâtiment est excellente et l'ambiance est à l'optimisme.

Il n'est pas interdit de poser une question impertinente: pourquoi donc ce bâtiment, qui aurait dû être achevé dans les années 1977-1978, a-t-il tant tardé? Pourquoi n'abrite-t-il pas une Ecole romande de pharmacie? Sans doute les temps n'étaient-ils pas venus. Les propos qui précèdent (ou vont suivre) traiteront largement de coordination romande. L'échec de la création d'une Ecole romande de pharmacie compte parmi les cas les plus exemplaires.

Il est vrai que jusqu'à ces dernières années, l'Université de Lausanne et l'Ecole polytechnique fédérale elles-mêmes ne se regardaient pas toujours d'un œil très tendre. Aujourd'hui, le Rectorat et la Présidence collaborent main dans la main et multiplient les activités et les projets communs.

Il en va de même pour les Universités de Lausanne et de Genève, dont les rectorats se sont beaucoup rapprochés. C'est de Lausanne et de Genève qu'est partie l'idée: deux campus, une Université, idée qui s'est immédiatement propagée à l'EPFL et à l'Université de Neuchâtel, puis à celles de Fribourg et de Berne, avec des réserves cependant.

Nous plaçons notre action sous l'étiquette non plus de la coordination, car en vingt ans et sous les auspices de la Conférence universitaire romande on a coordonné à peu près tout ce qui pouvait l'être, mais sous le signe de la mise en commun des ressources, de la mobilité et de la flexibilité. Les domaines d'application s'appellent aujourd'hui chirurgie, médecine sociale et préventive, oncologie. Demain, ce sera le tour de la physique, puis, qui sait, d'autres domaines, comme la chimie et la biologie. Les dirigeants des universités sont tout prêts à étudier la mise en réseau de leurs institutions et leurs spécialisations dans certains domaines, à condition toutefois que les enseignements de base puissent rester assurés partout et qu'une aide financière soit trouvée, par le biais d'appuis intercantonaux ou fédéraux: car des échanges ou des concentrations d'activités sont fort coûteuses et elles n'apporteront guère d'économies. En revanche, on peut en attendre une amélioration de l'efficacité tant dans le domaine de l'enseignement, surtout de troisième cycle, que de la recherche.



Je terminerai en exprimant la reconnaissance de l'Université à la Confédération, représentée ici aujourd'hui par le Professeur Heinrich Ursprung, directeur du Groupement de la science et de la recherche au Département fédéral de l'intérieur, au Canton de Vaud, à son Gouvernement et à son Parlement. C'est toujours une source d'admiration pour nous que de constater combien les autorités vaudoises nous comprennent et nous soutiennent.

L'effort de construction devra se poursuivre à Dorigny encore jusqu'à la fin du siècle, avec le bâtiment de chimie, dont l'exposé des motifs pour un projet de décret est achevé et dont l'inauguration devrait avoir lieu en 1994, si le Conseil d'Etat et le Grand Conseil le veulent. Suivront le Bâtiment des sciences de la terre, enfin le bâtiment d'informatique et de mathématiques. Nous remercions et félicitons les architectes du Bâtiment de l'Ecole de pharmacie, MM. Patrick Giorgis et Danilo Mondada. Nous tenons à remercier enfin le délégué du Rectorat, responsable du suivi de la construction du Bâtiment de pharmacie, le professeur Bernard Testa, également directeur de l'Ecole de pharmacie.

Enfin, un mot de reconnaissance particulier va au Comité directeur du Bureau de construction de l'Université de Lausanne à Dorigny. Présidé de manière énergique par M. Roger Givel et composé de MM. Antoine Hoefliger et Jean-François Thonney, le CD-BUD, pour nous plus familièrement le BUD, fait aujourd'hui partie du paysage universitaire lausannois. Sous la férule de son architecte en chef, M. Guido Cocchi, le BUD conduit de main de maître nos constructions. Il parvient à éviter à l'Université les conflits internes qui se manqueraient pas de se produire si le corps académique devait opérer en son sein les arbitrages indispensables, et les difficultés externes, en se présentant comme interlocuteur unique pour les constructions face aux autorités politiques. Ce dispositif peu commun fonctionne harmonieusement, et dans une excellente entente avec le Rectorat de l'Université, depuis bientôt trente ans. Il assure la conduite des constructions dans la continuité et joue le rôle de mémoire collective. L'Université vous exprime aujourd'hui toute sa gratitude, Monsieur le Président, Messieurs les membres du CD-BUD.

## Allocution de M. Heinrich Ursprung

directeur du Groupement de la science  
et de la recherche au Département fédéral de l'intérieur

C'est pour moi un grand honneur de participer, en tant que représentant du Conseil fédéral, à l'inauguration du nouveau bâtiment de l'Ecole de pharmacie de l'Université de Lausanne. Je félicite les responsables politiques, le maître d'ouvrage et tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué au succès de cette nouvelle construction. Une nouvelle étape a été marquée dans le développement du centre de l'Université ici à Dorigny.

Précisément dans ce lieu, où l'EPFL et l'Université de Lausanne sont de proches voisines, je me sens autorisé à vous exposer quelques considérations sur la coordination universitaire en Suisse et de manière particulière en Romandie.

Le domaine de la pharmacie est l'exemple typique d'une nécessité de coordination universitaire. L'encadrement des étudiants en pharmacie de notre pays ne nécessite pas cinq instituts de pharmacie; ce fait a été reconnu il y a vingt ans déjà. Plus tard, il a été argumenté que la gestion de cinq instituts de pharmacie était trop coûteuse. La Confédération et les cantons devraient se concerter afin que le nombre d'instituts de pharmacie puisse être réduit.

Mais quelle université sacrifie volontairement son institut de pharmacie? Le Conseil exécutif du canton de Berne a décidé, le 5 juin de cette année, que l'Institut de pharmacie de l'Université de Berne sera fermé en été 1996. Cette décision courageuse a été rendue possible grâce la disponibilité du canton de Vaud et de la Confédération, qui ont accepté de transférer les étudiants en pharmacie dans le nouveau bâtiment ici à Dorigny et à l'EPFZ sur l'emplacement de l'Université de Zurich-Irchel. Le Conseil exécutif du canton de Berne justifie sa décision par des motifs de politique universitaire. En accord avec la Conférence universitaire suisse, toutes les mesures allant dans ce sens sont à encourager, ceci dans le but d'une création de centres d'excellence orientés vers une coordination interuniversitaire au niveau suisse. La fermeture de l'institut bernois est à considérer comme un exemple.

Je félicite à nouveau le Conseil exécutif bernois pour sa décision courageuse et je remercie les autorités du canton de Vaud, de l'Université de Lausanne, du Conseil des Ecoles polytechniques fédérales et de

l'EPF de Zurich pour leur attitude ouverte, confédérale et solidaire. Cet exemple devrait stimuler les universités de notre pays à prendre de semblables mesures pour une réalisation coordonnée de centres d'excellence et de répartition des tâches.

Aujourd'hui la situation est propice, et ceci pour quatre motifs:

Premièrement la nécessité politique est clairement donnée et la pression politique existante.

Deuxièmement, tous les cantons universitaires et la Confédération se verront confrontés, dans les années à venir, à des impasses budgétaires et, en conséquence, ils devront réaliser les mesures de rationalisation dans le domaine des universités.

Troisièmement, dans les années nonante, 800 à 900 professeurs prendront leur retraite; cela signifie que la restructuration devra être allégée car le problème de la liberté de recherche individuelle ne se pose pas: «Planification avec de libres valences».

A cela s'ajoute le quatrième point: l'aspect européen. Avec la future coopération européenne, et la pression concurrentielle qui va en résulter, notre pays ne peut plus se permettre d'avoir des plans de développement non concertés pour huit des dix universités.

Pourquoi ne sommes-nous pas plus avancés aujourd'hui avec la coordination interuniversitaire, malgré l'appel fait dans ce sens dans la loi fédérale sur l'aide aux universités, en 1968 déjà?

Il est souvent allégué que les universités suisses ne seront plus des «universitas» dans le sens propre du terme lorsque la réalisation de la coordination par des centres d'excellence et dans la répartition des tâches sera effective. Mais le sont-elles, toutes, aujourd'hui? Toutes nos universités n'ont pas une faculté de médecine alors qu'une seule offre une formation en agronomie. Nous aspirons à un système universitaire qualitativement élevé tant au niveau fédéral que cantonal.

Le fait d'attribuer de manière séparée des domaines spécifiques à des universités ferait souffrir l'enseignement et ceci ne doit pas se produire. La mobilité des étudiants et des enseignants sera de plus en plus requise et pas seulement en prévision de l'Europe unifiée.

J'imagine que dans toutes les universités des études de base seront offertes aux étudiants. La spécialisation dans des domaines précis sera par contre offerte par des centres d'excellence avec une qualité supérieure et répartis d'une manière équilibrée entre les universités. Ces centres de compétence seront créés par les universités elles-mêmes, de sorte qu'aucune inégalité importante ne puisse exister entre elles.

Tout ceci n'est pas que théorie. Les universités romandes ont déjà prouvé depuis longtemps, dans le cadre de la Conférence universitaire

romande, qu'une coordination fonctionnelle est possible avec la recherche d'un consensus entre les responsables des universités. Je ne suis pas seul à penser que l'esprit de collaboration et de répartition des tâches va porter ses fruits.

Si plusieurs universités s'unissent dans un système de communication commun, la marge de manœuvre pour la répartition des tâches va s'agrandir. L'échange alors ne sera pas uniquement bilatéral mais triangulaire. Un exemple fictif: les trois universités A, B, C forment le système ABC. A passe le domaine spécialisé X à B, B le domaine spécialisé Y à C, C le domaine spécialisé Z à A. Chacun donne, chacun reçoit. Il faut définir les universités A, B, C, ensuite X, Y et Z. Je suis convaincu qu'un tel exemple serait un signe précurseur pour toutes les universités de notre pays.

Mon état-major et moi-même sommes prêts à créer à tout moment les bases nécessaires aux universités pour la prise de décisions fondamentales et de leur prêter assistance dans la gestion là où elles le désirent.

J'ai désigné les universités par A, B et C: ceci est trop facile. Qu'est-ce une université? Qui va effectuer l'échange de X, Y, Z? Tous les membres de l'université concernée? Les facultés? Les recteurs? ou les présidents? Les directeurs de l'instruction publique? Ne nous leurons pas! Les universités doivent être gérées de manière compétente et efficace aujourd'hui déjà. Dans le futur ce sera une nécessité. De mon point de vue, on doit décider si la responsabilité de gestion est du ressort du directeur de l'instruction publique ou du recteur. Je soutiens que cela est du ressort d'une personne qui, jour après jour, année après année, s'occupe de la gestion quotidienne de l'université et à qui il est plus facile d'assumer cette responsabilité qu'à un membre du gouvernement qui, en plus de la responsabilité de l'université, doit assumer d'autres tâches d'envergure telle, par exemple, les niveaux scolaires primaires et secondaires.

A première vue, on pourrait rétorquer que dans un tel modèle de direction le magistrat responsable, c'est-à-dire le membre du gouvernement, pourrait se trouver confronté à des difficultés lors de la présentation de projets de l'université devant le parlement. Mon expérience me permet d'affirmer que ces difficultés sont facilement surmontables si la compréhension entre le gouvernement et la direction de l'université est façonnée de telle manière que chaque interlocuteur connaît et respecte ses propres limites. Le président doit savoir que le gouvernement, respectivement le législateur, est celui qui lui a délégué la responsabilité et de ce fait la tâche de direction; il doit aussi être conscient du fait que ces compétences peuvent lui être retirées. Le

gouvernement doit être assuré que le président va s'acquitter de ses fonctions dans le sens qu'il a indiqué; finalement, c'est lui qui l'a élu. S'il déçoit ces attentes, il peut être révoqué.

L'avenir des universités suisses dépend surtout du maintien de leur position et à l'affirmation de celle-ci dans l'environnement européen. Cela ne sera possible, à moyen ou long terme, que si la qualité de l'enseignement et de la recherche auront fait leurs preuves. Les centres d'excellence sont ici un bon moyen. Les décisions à ce sujet doivent bientôt être prises et leur concrétisation sera facilitée par le nombre connu de professeurs qui prendront leur retraite ces prochaines années.

Je crois au succès d'un «système universitaire suisse» solide dans la nouvelle Europe. Mais nous devons agir.

**Res, non verba.**

## Discours de M. Pierre Cevey

conseiller d'Etat,

chef du Département de l'instruction publique et des cultes

Depuis vingt ans, sur le site de Dorigny, les inaugurations d'édifices universitaires se sont succédé à un rythme réjouissant. Tous les deux ou trois ans, les autorités politiques fédérales, cantonales et communales et les responsables de l'enseignement supérieur et de la recherche ont été conviés à visiter et à admirer de nouveaux locaux mis à la disposition des professeurs et des étudiants. En 1970, c'était le Collège propédeutique de la Faculté des sciences qui ouvrait ses portes. Puis ont suivi les salles et laboratoires de la section de physique, le premier Bâtiment des sciences humaines, la zone sportive et la première salle omnisports, le Bâtiment central avec la bibliothèque et les restaurants, les locaux du Rectorat et de l'administration, la ferme et la grange de Dorigny, le Bâtiment de biologie et le second Bâtiment des facultés des sciences humaines, sans oublier l'Institut suisse de droit comparé, construit par le canton de Vaud en collaboration étroite avec la Confédération.

Une nouvelle étape s'achève aujourd'hui. L'Ecole de pharmacie s'installe dans ses murs, me fournissant, une fois encore, l'occasion d'exprimer ma gratitude et celle du Conseil d'Etat à tous les artisans du transfert de l'Université de Lausanne à Dorigny, pouvoirs publics, comité directeur du BUD, Rectorat, le délégué du Rectorat à la construction de ce bâtiment, architectes, entrepreneurs, ouvriers ...

Leur engagement a permis que se réalise un ensemble architectural qui, joint aux grandioses constructions de l'EPFL, témoigne d'une volonté constante de promouvoir et développer les études supérieures. Ce pays, face aux défis de la science, peut affronter l'avenir avec confiance.

L'Ecole de pharmacie de Lausanne est une institution à la fois vénérable et dynamique: vénérable, parce qu'elle peut s'enorgueillir d'un passé riche en développements multiples; dynamique, parce qu'elle affronte les défis d'aujourd'hui et de demain avec confiance et compétence, persuadée que sa place dans la communauté universitaire ne saurait que grandir. Deux mots de son passé d'abord. Elle est née, en 1873, d'une volonté politique (les débats qui eurent lieu au Grand

Conseil en témoignent) où la personnalité de Louis Ruchonnet joua un rôle déterminant. A l'occasion du centenaire de l'Ecole, en 1973, M. Jean Hugli a retracé les péripéties de cette naissance, les premiers pas du nouveau-né, sa croissance assez rapide et son arrivée à l'âge adulte.

Je pourrais, à propos de ce premier siècle d'existence, rappeler l'activité des directeurs de l'Ecole (Henri Bischoff, Heinrich Brunner, Ernest Wilczek, Rodolphe Mellet, André Girardet), évoquer la figure des professeurs les plus éminents ou celle des docteurs honoris causa de l'Ecole. Je pourrais parler de l'accroissement du nombre des étudiants (ils étaient neuf en 1873; ils sont plusieurs centaines un siècle plus tard) ou encore des locaux qui furent dévolus à l'Ecole, à la place du Tunnel de 1873 à 1893, à la place du Château dès 1893. Je me contenterai de signaler, dans l'histoire de l'institution qui sollicite notre attention aujourd'hui, trois tendances majeures qui définissent, mieux que toute énumération d'événements ou d'incidents, la volonté qui anima les responsables de l'enseignement universitaire vaudois à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et dans les sept premières décennies de notre siècle.

A l'origine, relevons le désir de donner aux pharmaciens de notre pays une solide formation scientifique et professionnelle sans les obliger à l'acquiescer à l'étranger, nécessité d'autant plus impérieuse que la guerre franco-allemande de 1870-1871, en rattachant l'Alsace à l'empire allemand, avait transformé l'Université de Strasbourg en haute école allemande, perspective peu séduisante pour les Vaudois dont, on le sait, l'enthousiasme pour la langue de Goethe n'est pas toujours délirant. Une véritable école de pharmacie n'existait pas encore à Genève, en 1873, et Paris, Nancy ou Montpellier paraissaient des villes lointaines, compte tenu de l'échelle des distances qui prévalait alors.

A cette volonté de combler une lacune dans les possibilités d'études supérieures offertes par le pays s'ajoutait la conviction que la pharmacie ne devait pas rester un modeste appendice des disciplines enseignées à la Faculté des sciences, mais qu'elle avait en elle-même sa raison d'exister. D'emblée la nouvelle institution fut envisagée comme une faculté, comme le montrent les textes qui, lors de sa création, furent soumis au Grand Conseil. En fait, la Faculté des sciences continua à exercer une tutelle qui fut parfois exigeante et ce n'est que vers le milieu du XX<sup>e</sup> siècle que l'Ecole de pharmacie, sous la direction du Professeur Girardet, est parvenue, je cite Jean Hugli, à la suite d'un long processus et d'une lutte tenace, à conquérir une autonomie rela-

tive dans le cadre de l'interdépendance des facultés. Cette autonomie trouve aujourd'hui, dans l'inauguration d'un bâtiment propre à la pharmacie, sa consécration symbolique.

L'autonomie d'une discipline universitaire est le garant de son essor scientifique. En pharmacie, la recherche scientifique fut d'abord, dans notre Université, relativement modeste. La première thèse (elle était l'aboutissement d'un travail de Roger Freudweiler sur l'ergot du seigle, ses principes actifs et leur dosage) ne fut soutenue qu'en 1932, soit presque soixante ans après la fondation de l'Ecole. Depuis, les doctorats se sont multipliés, témoignant de l'intensité et de la permanence d'un effort de recherche de haut niveau. Quand l'Ecole de pharmacie fêta ses cent ans en 1973, une certaine agitation des esprits était perceptible dans les milieux universitaires; elle mettait en question sinon l'existence du moins le développement de l'institution. En effet, le 26 novembre 1972, le Conseil suisse de la science avait approuvé les conclusions d'un rapport élaboré par la Commission pour la réforme des études de pharmacie. Cette commission, communément appelée «Commission Bloch» du nom de son président, avait été instituée en 1971 par le Département fédéral de l'intérieur.

Analyser le contenu du rapport Bloch et les conclusions auxquelles il est parvenu nécessiterait de longs développements, qui ne sont pas de mise en cette journée d'inauguration. Je me bornerai à mentionner deux options principales, qui méritent aujourd'hui encore de retenir votre attention.

En premier lieu, la commission Bloch a préconisé une réforme des études de pharmacie: image professionnelle du pharmacien, structure des études de pharmacie, importance dans cette formation des orientations biologiques et médicales, développement des exigences techniques ... ce sont là autant de secteurs qui ont été examinés avec méthode; les efforts ainsi déployés ont permis la promulgation, le 16 avril 1980, d'une nouvelle ordonnance fédérale sur les examens de pharmacie. Cette ordonnance a-t-elle profondément modifié les études de pharmacie? C'est là une question à laquelle je me garderai de répondre.

Le second point fort du rapport Bloch concernait le nombre des écoles de pharmacie existant en Suisse. Il préconisait la réduction de ce nombre de cinq à deux et prévoyait qu'une école devait se situer en Suisse alémanique et l'autre en Suisse romande.

Sans m'arrêter aux commentaires, tout à tour agressifs et enthousiastes, réservés ou désabusés, qui furent inspirés par le rapport Bloch, ni aux prises de position qui surgirent en différents points de l'horizon

académique, je voudrais rappeler simplement que le Rectorat de l'Université de Lausanne, alors présidé par le Professeur Dominique Rivier, prit très au sérieux les recommandations de la commission Bloch. En accord avec le Rectorat de Genève, il institua un groupe de travail, dont la mission était de définir les conditions d'une fusion des Ecoles de pharmacie de Lausanne et de Genève devant aboutir à la constitution à Dorigny d'une «Ecole romande de pharmacie».

Animé par le Professeur Ernest Giddey, alors vice-recteur de l'Université de Lausanne, ce groupe de travail et les sous-groupes qu'il a mis sur pied ont tenu des dizaines de séances, étudiant dans le détail les différents aspects de l'opération et déblayant un terrain où les embûches étaient constantes, les plus difficiles à éliminer étant de nature psychologique: nombre et statut des professeurs, dotation en assistants, conditions d'inscription des étudiants, structure administrative de l'école, importance et équipements des laboratoires, locaux d'enseignement et de recherche, budgets d'exploitation et crédits d'investissements. Le plan élaboré par la commission Giddey fut approuvé par les rectorats des deux universités; il rencontra l'aval des deux Conseils d'Etat; il fut accueilli favorablement par le Grand Conseil vaudois et capota devant le Grand Conseil genevois. Je ne m'arrêterai pas aux causes de cet échec, qui, dans les efforts de coordination interuniversitaire, apparut comme un grave contre-témoignage.

Il en résulta, dans le développement de l'Ecole de pharmacie de Lausanne, un réel coup de frein. Les plans élaborés dans les années 70, dans une vision romande de l'enseignement et de la recherche en pharmacie, durent être repris, sur des bases nouvelles dans les années 80, dans une perspective plus étroitement vaudoise. Le retard aujourd'hui est rattrapé. Et l'on se consolera du non-aboutissement de ce qui aurait pu être un bel exemple de concertation en faisant une double réflexion:

- Comme l'a relevé un exemplaire de «Politique de la science» paru il y a quelques années, la concentration des écoles de pharmacie préconisée par la commission Bloch se fondait sur des prévisions d'effectifs d'étudiants inférieurs à ceux que nous connaissons aujourd'hui. Le problème de la masse critique d'une école de pharmacie se pose donc en 1991 en d'autres termes.

- Les discussions suscitées par le projet de l'Ecole romande de pharmacie ont amené les professeurs des écoles de Genève et de Lausanne à s'estimer et à collaborer, notamment dans le domaine du troisième cycle. Une convention a été signée à cet effet sous l'égide de la Conférence universitaire romande.

Dans l'histoire de l'enseignement de la pharmacie à Lausanne, la journée que nous vivons clôt donc avec bonheur un chapitre riche en péripéties. Laissons là l'évocation du passé. Si je considère l'avenir, je vois s'ouvrir une période chargée de promesses, mais surtout d'obligations importantes et impérieuses. L'Ecole romande de pharmacie, disais-je, ne s'est pas réalisée. La coordination romande reste, dans ce secteur, une absolue nécessité.

Les deux écoles de pharmacie de la Suisse francophone devront très vite intensifier la collaboration amorcée par la convention à laquelle je viens de faire allusion. Si la fusion géographique et administrative n'a pu se faire, la fusion académique doit devenir réalité. Il y va de la survie des deux institutions. Veulent-elles, oui ou non, rester des unités d'enseignement et de recherche de haut niveau ?

Les faits sont ici d'une inexorable clarté: le coût de l'enseignement supérieur ne cesse de croître; les moyens dont disposent les collectivités publiques ont plutôt tendance à stagner et doivent être consacrés, dans divers domaines, à des besoins de plus en plus nombreux. C'est dire que l'on ne peut accepter qu'à soixante kilomètres de distance deux écoles de pharmacie tentent de se développer et de demeurer compétitives tout en s'ignorant; on ne peut accepter que, si elles proclament leur volonté de coordonner leurs efforts, elles en restent au stade des déclarations d'intention accompagnées d'un souci de sauvegarder jalousement leurs sphères d'indépendance. Je demande solennellement aux autorités universitaires de Lausanne – recteur, doyen de la Faculté des sciences, directeur de l'Ecole de pharmacie – d'imaginer et de réaliser, en accord avec leurs collègues de Genève, une collaboration concrète qui aille plus loin que celle que nous connaissons actuellement. De mon côté, j'entreprendrai, au plan politique, des démarches analogues, convaincu d'ailleurs de trouver auprès de mon collègue genevois un appui efficace.

Puis-je signaler, au moyen de quelques mots-clés, les orientations que peut prendre cette collaboration accrue? Chacun peut d'ailleurs deviner ce que sont ces mots-clé, qui doivent cesser d'être de simples vocables, pour devenir des faits: coordination des programmes, répartition des domaines de spécialisation, nomination d'enseignements communs, déplacements réguliers de professeurs, d'assistants et d'étudiants, création commune d'équipes de recherche, coordination des investissements lors de l'achat de matériel d'enseignement ou pour la documentation scientifique, équivalences dans la scolarité ou dans les examens, invitations conjointes adressées à des professeurs ou à des conférenciers étrangers, établissement, dans des secteurs aussi nombreux que possible, d'un budget commun... Il s'agit en somme, en

acceptant le principe d'une double localisation, de réaliser en fait cette communauté d'efforts qui était l'idée maîtresse, il y a quinze ans, de l'Ecole romande de pharmacie. Réalisation, puis-je ajouter, qui doit être rapide. Je souhaite que dans cinq ans les responsables politiques des deux cantons puissent constater que leur attente n'a pas été déçue et que la pharmacie est un exemple de coopération réussie dont peuvent et doivent s'inspirer d'autres subdivisions de l'Université.

Le bâtiment que nous inaugurons est donc appelé à être le témoin d'une évolution des notions et des comportements qui modifie le paysage académique. Je ne serais pas malheureux si cette évolution, en bousculant quelques principes et quelques préjugés, prenait, ici et là, pour le grand bien du pays, des allures de révolution.



## PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

*Fascicule I* – Cent cinquantième anniversaire de l'Indépendance vaudoise.  
24 janvier 1948.

Louis Junod, Considérations sur la Révolution vaudoise.  
Jean-Charles Biaudet, Cent cinquante ans d'histoire vaudoise.

*Fascicule II* – Soixante-quinzième anniversaire de l'École de pharmacie.  
30 mai 1948.

André Girardet, Notice historique sur l'École de pharmacie.

*Fascicule III* – Inauguration du portrait de Léon Walras.  
24 avril 1948.

Léon Walras à Lausanne.

*Fascicule IV* – Discours prononcés à l'installation de M. le professeur F. Cosandey en qualité de Recteur pour la période de 1948 à 1950, le 28 octobre 1948.

*Fascicule V* – Centenaire de la Constitution fédérale de 1848.

Jean-Charles Biaudet, Les origines de la Constitution fédérale de 1848.  
Marcel Bridel, L'esprit et la destinée de la Constitution fédérale de 1848.

*Fascicule VI* – Cent cinquantième anniversaire de la naissance d'Adam Mickiewicz.  
Constantin Regamey, Adam Mickiewicz, homme et poète.

*Fascicule VII* – Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires O. Riese, J. Chuard, W. Boven, L. Junod, P. Thévenaz, A. Maillefer, Ch. Blanc, L. Bolle, F. Hübner, le 10 novembre 1949.

*Fascicule VIII* – Discours prononcés à l'installation de M. le professeur L. Junod en qualité de Recteur pour la période de 1950 à 1952, le 16 novembre 1950.

*Fascicule IX* – Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires Ch. Rathgeb, L. Meylan, O. Bucher, B. Streiff, J. Freymond, Ch. Haenny, L. Hegg, J. Tschumi, le 8 novembre 1951.

*Fascicule X* – Discours prononcés à l'installation de M. le professeur M. Bridel en qualité de Recteur pour la période de 1952 à 1954, le 13 novembre 1952.

*Fascicule XI* – Centenaire de l'École polytechnique de l'Université de Lausanne. 1853-1953.

*Fascicule XII* – Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires H. Germond, G. Guisan, H. Onde, J.-P. Taillens, M. Vulliet, G. Tiercy, W. Bachmann, F. Panchaud, le 19 novembre 1953.

*Fascicule XIII* – Centenaire de l'École polytechnique de l'Université de Lausanne. Discours officiels.

*Fascicule XIV* – Discours prononcés à l'installation de M. le professeur W. Boven en qualité de Recteur pour la période de 1954 à 1956, le 18 novembre 1954.

*Fascicule XV* – Médaille Gonin.

*Fascicule XVI* – Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires G. Flatet, P. Jaccard, J. Golay, G. Winckler, P. Schmid, L. Fauconnet, H. Benoit, le 1<sup>er</sup> décembre 1955.

*Fascicule XVII* – Prix Arnold Reymond décerné à M. le professeur Hermann Weyl, le 11 juin 1954.

*Fascicule XVIII* – Discours prononcés à l'installation de M. le professeur Edmond Grin en qualité de Recteur pour la période de 1956 à 1958, le 8 novembre 1956.

*Fascicule XIX* – Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires Ed. Jéquier-Doge, H. Brechbühler, C. Regamey, M. Bourquin, M.-H. Thélin, D. Rivier, le 21 novembre 1957.

*Fascicule XX* – Discours prononcés à l'installation de M. le professeur R. Matthey en qualité de Recteur pour la période de 1958 à 1960, le 12 novembre 1958.

*Fascicule XXI* – Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires H. Badoux, Ch. Jéquier, P. Collart, D. Bonnard, G. Vincent, F. Saegesser, le 26 novembre 1959.

*Fascicule XXII* – Discours prononcés à l'installation de M. le professeur Gilbert Guisan en qualité de Recteur pour la période de 1960 à 1962, le 10 novembre 1960.

*Fascicule XXIII* – Cinquantenaire de l'École des hautes études commerciales, le 24 juin 1961.

*Fascicule XXIV* – Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires F. Chiappelli, F. Gilliard, C. Keller, W. Merz, P.-D. Methé, J. Meynaud, A. Urech, le 23 novembre 1961 et à celle de MM. les professeurs ordinaires J.-Ch. Biaudet, M. Cosandey, H. Dahn, Chr. Müller, G. Perrin, H. Rieben, W. Stauffacher, le 17 mai 1962.

*Fascicule XXV* – Discours prononcés à l'installation de M. le professeur Henri Zwahlen en qualité de Recteur pour la période de 1962 à 1964, le 22 novembre 1962.

*Fascicule XXVI* – Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires Th. Bovet, Ed. Burnier, G. Candardjis, J.-P. Daxelhofer, J. Delacrétaz, M. Derron, J. Mercanton, Ed. Poldini, R. Dessoulavy, R. Rapin, J. de Siebenthal, J. Paschoud, K. Neumayer, M. Dolivo, les 21 novembre 1963 et 4 juin 1964.

*Fascicule XXVII* – Discours prononcés à l'installation de M. le professeur Jean Delacrétaz en qualité de Recteur pour la période de 1964 à 1966, le 19 novembre 1964.

*Fascicule XXVIII* – Prix Arnold Reymond décerné à M. le professeur Carl Friedrich von Weizsäcker, le 28 janvier 1965.

*Fascicule XXIX* – Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires L. Borel, D. Christoff, P. Foretay, H. Isliker, Ed. Mauris, J.-J. Morf, G. Panchaud, P.-E. Pilet, le 18 novembre 1965.

*Fascicule XXX* – Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires G. Brunisholz, E. Giddey, R. Goldschmidt, P.-L. Pelet, P. Piotet, A. Rivier, P.-B. Schneider, le 23 juin 1966.

*Fascicule XXXI* – Médaille Gonin (1958-1966).

*Fascicule XXXII* – Discours prononcés à l'installation de M. le professeur Ed. Mauris en qualité de Recteur pour la période de 1966 à 1968, le 17 novembre 1966.

*Fascicule XXXIII* – Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires Chr. Senft, P. Chuard, P. Dubuis, E. Stueckelberg de Breidenbach, E. Hamburger, J.-P. Borel, B. Vittoz, F. Schaller, G. Peters, J. Béranger, R. Woodtli, A. Bersier, M. Martenet, les 25 janvier et 6 juin 1968.

*Fascicule XXXIV* – Discours prononcés à l'installation de M. le Recteur Dominique Rivier et de MM. les Vice-Recteurs Marc-Henri Amsler et Jean-Charles Biaudet, le 21 novembre 1968.

*Fascicule XXXV* – Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires J.-P. Aguet, H. Guéni, R. Grosjean, M. Jéquier, G. Wanders, E. Zander, E. Castelnovo, A. Delessert, P. Goetschin, les 20 novembre 1969 et 28 mai 1970.

*Fascicule XXXVI* – Médaille Gonin (1970).

*Fascicule XXXVII* – Dies academicus 1970 – Inauguration du Collège propédeutique de la Faculté des sciences de l'Université de Lausanne-Dorigny.

*Fascicule XXXVIII* – Dies academicus 1971 – Prix et concours.

*Fascicule XXXIX* – Dies academicus 1972.

*Fascicule XL* – Centenaire de l'École de pharmacie.

*Fascicule XLI* – Dies academicus 1973 – Prix et concours.

*Fascicule XLII* – Inauguration du bâtiment des Sciences physiques, le 14 février 1974.

*Fascicule XLIII – Dies academicus 1974 – Prix et concours.*  
*Fascicule XLIV – Prix Arnold Reymond décerné à M. le professeur François Jacob, le 5 décembre 1974.*  
*Fascicule XLV – Médaille Gonin (1975).*  
*Fascicule XLVI – Dies academicus 1975 – Prix et concours.*  
*Fascicule XLVII – Dies academicus 1976 – Prix et concours.*  
*Fascicule XLVIII – Dies academicus 1977 – Prix et concours.*  
*Fascicule XLIX – Médaille Gonin (1978).*  
*Fascicule L – Dies academicus 1978 – Prix et concours.*  
*Fascicule LI – Dies academicus 1979 – Prix et concours.*  
*Fascicule LII – Dies academicus 1980 – Prix et concours.*  
*Fascicule LIII – Cours général public 1980-1981: La Parole.*  
*Fascicule LIV – Dies academicus 1981 – Prix et concours.*  
*Fascicule LV – Médaille Gonin (1982).*  
*Fascicule LVI – Cours général public 1981: « Visages de l'informatique ».*  
*Fascicule LVII – Dies academicus 1982 – Prix et concours.*  
*Fascicule LVIII – Inauguration du buste de Constantin Regamey, le 19 mai 1983.*  
*Fascicule LIX – Inauguration des bâtiments de Dorigny: le Bâtiment central, le Bâtiment du Rectorat et de l'Administration centrale, le Bâtiment de biologie et la Ferme de Dorigny, le 7 septembre 1983.*  
*Fascicule LX – Cours général public 1982-1983: « L'homme face à son histoire ».*  
*Fascicule LXI – Dies academicus 1983 – Prix et concours.*  
*Fascicule LXII – Cours général public 1983-1984: « L'homme dans la ville ».*  
*Fascicule LXIII – Dies academicus 1984 – Prix et concours.*  
*Fascicule LXIV – Prix Arnold Reymond décerné à M. Jean-Claude Pont, le 29 novembre 1984.*  
*Fascicule LXV – Cours général public 1984-1985: « Le phénomène de la mode ».*  
*Fascicule LXVI – Dies academicus 1985 – Prix et concours.*  
*Fascicule LXVII – Cours général public 1985-1986: « Sciences et racisme ».*  
*Fascicule LXVIII – Médaille Gonin (1986).*  
*Fascicule LXIX – Dies academicus 1986 – Prix et concours.*  
*Fascicule LXX – « L'Université en question ». Actes du Colloque du 450<sup>e</sup> anniversaire de la Fondation de l'Académie de Lausanne, suivis du Recueil des discours du 450<sup>e</sup> anniversaire, 13-18 juin 1987.*  
*Fascicule LXXI – Inauguration du second Bâtiment des Facultés des Sciences Humaines (BFSH 2), le 9 septembre 1987.*  
*Fascicule LXXII – Dies academicus 1987 – Prix et concours.*  
*Fascicule LXXIII – Dies academicus 1988 – Prix et et concours.*  
*Fascicule LXXIV – Cours général public 1988-1989: « L'espace ».*  
*Fascicule LXXV – Dies academicus 1989 – Prix et concours.*  
*Fascicule LXXVI – Cours général public 1989-1990: « Féminin-Masculin ».*  
*Fascicule LXXVII – Médaille Gonin (1990).*  
*Fascicule LXXVIII – Dies academicus 1990.*  
*Fascicule LXXIX – Cours général public 1990-1991: « Notre santé ».*  
*Fascicule LXXX – Inauguration du Bâtiment de l'Ecole de pharmacie, le 11 septembre 1991.*